



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Compte rendu du CA du 4 juin 2024

Présents : Isabelle Béguier – Pascale Blayau – Emmanuelle Chervet – Aline Cohen de Lara – Dominique Cupa – Amélie de Cazanove – Catherine Ducarre – Kalyane Fejtö – Noëlle Franck – Alain Gibeault – Olivier Halimi – Elise Jonchères- Weinmann – Marie Kaci – Françoise Moggio – Benoit Servant – Hélène Suarez Labat

Présents par zoom : Dominique Bourdin- Marie-Laure Léandri– Isabelle Martin-Kamieniak – Martine Pichon-Damesin– Michel Picco - Charlotte Costantino

Excusés : Jean-Louis Baldacci – Pascale Navarri – Sylvie Pons-Nicolas, Géraldine Troian-Couraud

Invités présents : – Josiane Chambrier-Slama– Ellen Sparer

Début de séance à 21h15.

1/ Approbation du PV du CA du 23 avril 2024

Le PV est approuvé

2/ Demandes d'agrément :

Les demandes d'agrément des collègues suivants sont acceptées :

Dr. Christine Berteau (Floirac 33)

Nathalie Ferreira (Paris 13ème)

Virginie Lefebvre (Paris 9ème)

Sophie Parrot-Fabre (Bordeaux)

Christine Raoul (Guérande 44)

Le CA les félicite de leur entrée dans notre société

3/ Décision concernant la situation particulière de membres en retard de cotisation

Ce point s'avère non-pertinent, après vérification, les membres en question ne sont pas en retard de deux ans révolus, ils relèvent donc encore des relances habituelles.

4/ Information sur le personnel de la SPP :

Un important mouvement de personnel a dû être géré par le bureau :

- Après qu'Axelle Fontenay nous ait fait part d'importantes difficultés dans son poste d'assistante de direction, une proposition de rupture conventionnelle a été faite. Elle en a accepté les conditions, et son départ s'est négocié à l'amiable.

- Un recrutement pour la remplacer est en cours, pour une embauche en septembre. Nous avons mis l'accent sur l'importance des relations fonctionnelles entre salariées.

La candidature a été retenue d'une personne d'expérience. Pôle Emploi, où celle-ci est inscrite, donne la possibilité d'une semaine d'immersion, permettant une prise de contact plus approfondie avant la prise de poste. Elle se déroulera à la mi-juin.

Aude Galland, rattachée au secrétariat scientifique accepte d'assurer l'intérim au secrétariat général jusqu'en septembre. Nous lui avons proposé une indemnité pour compenser le surcroît de travail.

- La comptable, Denise Chassol a annoncé son départ pour le 15 juin. Elle prépare son départ et la transmission à sa future remplaçante qui est recrutée pour septembre, du fait de la faible activité pendant l'été. L'avis de Mme Laraki a été pris qui valide le recrutement de cette personne.

- Aude Galland, a annoncé sa grossesse et un congé de maternité qui débuterait fin octobre. Une personne, au profil intéressant, qui s'est présentée lors du recrutement au poste de secrétariat général, serait susceptible de prendre le remplacement, dans le cadre d'un CDD. Elle pourrait venir faire un tuiilage, avant l'arrêt d'Aude, qui peut ainsi être anticipé.

- Evelyne Beddock, dont le départ à la retraite a été repoussé à 2026, a demandé à élargir son temps de télétravail à partir de l'année prochaine.

5/ Information sur la psychanalyse en Arménie :

Emmanuelle Chervet a été invitée au 9ème colloque franco-arménien à Erevan et a découvert un modèle de développement intéressant, un travail à partir des événements traumatiques survenus en Arménie. Des liens anciens existent avec des collègues de la SPP, dont Diran Donabedian. Le groupe de psychanalystes arméniens a maintenant la maturité requise pour demander à être reconnu prochainement « Study Group » de l'IPA, avec le modèle français de formation.

6/ Rappel des Sessions organisées par l'API

Le Conseil d'administration de l'API souhaite connaître l'avis des membres sur sa dernière proposition (approuvée le 20 avril) relative à la révision du Code de procédure sur les normes de formation. Une série de discussions avec les membres se poursuivra jusqu'en juin et sera l'occasion de débattre sur cette proposition. Les prochaines sessions se dérouleront en anglais, en français et en allemand. Ellen Sparer signale qu'il peut être intéressant de s'intégrer dans un groupe plus diversifié que celui de sa propre langue.

Un Brevo de rappel sera adressé aux membres avant la fin du mois.

7/ Réflexion sur le fonctionnement institutionnel à partir de l'expérience de la Commission Scientifique (C.S) :

E. Chervet reconnaît que la mission adressée initialement aux deux responsables, Catherine Ducarre et Géraldine Troïan-Couraud, n'était pas suffisamment définie.

Catherine Ducarre lit le texte, mis en annexe, de sa réflexion tirée de son expérience de quelques mois.

Une discussion nourrie s'en est suivie.

Pour avancer dans la compréhension des difficultés pour la C.S à être un rouage efficace dans le fonctionnement de la SPP, Josiane Chambrier Slama a commencé à en rechercher l'historique depuis sa création en 1977, avant la fusion SPP/IP.

La fusion SPP/Institut de 1986, puis la reconnaissance d'utilité publique en 1997, en ont modifié le fonctionnement, du fait aussi de la création du Conseil Scientifique et Technique (CST). L'un des textes retrouvés par J. Chambrier définit ainsi la CS en 1998 : « La C.S. est chargée d'une réflexion prospective concernant les différentes activités scientifiques de la SPP et leur coordination. Elle relance les thèmes d'intérêts actuels et étudie toutes les propositions qui lui parviennent ».

Cet historique est complexe et méritera d'être complété et discuté avec ceux qui en connaissent une partie.

Les liens entre le secrétariat scientifique et la C.S sont précisés. Le secrétariat scientifique, dont un délégué participe à la C.S, est rattaché au bureau, il est responsable de l'exécution de la vie scientifique du moment. Il reste nécessaire qu'il soit soutenu et nourri par une réflexion en amont, plus approfondie et dans une perspective à plus long terme. La temporalité différente de la C.S est soulignée ainsi que ses caractéristiques de lieu ouvert, voire de « contre-pouvoir ». Elle pourrait aussi avoir une fonction de transmission quant à la vie scientifique de la Société, transmission qui ne se fait plus aussi naturellement qu'avant autour de personnalités éminentes. D'autre part, la pratique du zoom facilite et multiplie les possibilités de participation en plus grand nombre.

Il y a un consensus sur l'intérêt que des commissions et des lieux différents existent où les membres puissent participer sans avoir besoin d'être élus, ce qui facilite l'investissement dans la vie scientifique, même si une simplification est jugée nécessaire.

Il est précisé qu'il n'est pas dans les attributions de la C.S d'organiser une soirée ou un débat, mais de faire remonter au CA les thèmes soulevés. En ce sens, la commission actuelle avait commencé à remplir son contrat dès la première réunion, en ayant dégagé 3 thèmes de travail : la psychosomatique, la pulsion vie/mort, les difficultés de la psychanalyse en psychiatrie de l'enfant.

Une comparaison est faite avec le précédent travail du brunchstorming, qui a très bien fonctionné, mais que l'on ne peut qualifier de « scientifique ». Noëlle Franck reconnaît que la mission lui avait été confiée par Clarisse Baruch d'ouvrir aux membres et aux Aef « un laboratoire » de nouvelles idées pour le scientifique mais que le Brunchstorming a davantage fonctionné comme un forum. Il permettait de présenter un certain nombre d'activités scientifiques en région ou à Paris ainsi qu'une présentation du cadre institutionnel. Elle a en effet remarqué que les jeunes collègues ne fréquentent pas forcément le site. L'accueil des membres reste sa préoccupation.

Un rappel est fait sur la création de la Commission pour la Recherche et le Développement de la psychanalyse (CRDP), à partir de la C.S, par C. Botella, C. Smadja, M. Ody, dans le but de défendre et développer la dimension scientifique de la psychanalyse. Son existence a été validée par le CA. Pendant 3 ou 4 ans une douzaine d'ateliers ont fonctionné, aboutissant à l'écriture de textes présentés lors de l'assemblée du samedi. Ils sont actuellement centrés sur l'épistémologie.

Josiane Chambrier-Slama pense en termes de crise, le manque de renouvellement des formateurs qui sont en diminution constante. Elle estime qu'il manque une instance tierce, et que la représentativité des membres a besoin d'être repensée, pour rendre une assise plus large à nos instances. Elle propose l'idée de créer un collège des titulaires réunissant formateurs et non formateurs.

La réflexion reste ouverte.

8/ Questions diverses

Pas de questions diverses

Fin de la séance 23h15